



**Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes  
AlphaDelta**

**États financiers  
31 décembre 2018**



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.  
B.P. 10426  
777, rue Dunsmuir  
Vancouver (Colombie-Britannique) V7Y 1K3  
Canada  
Téléphone 604-691-3000  
Télécopieur 604-691-3031

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux porteurs d'actions de la Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta,

### ***Opinion***

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta (le « Fonds »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 décembre 2018;
- l'état du résultat global pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

### ***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### ***Autres informations***

La responsabilité des autres informations incombe au gestionnaire. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes pour le Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes pour le Fonds à la date du présent rapport des auditeurs.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### ***Responsabilités du gestionnaire et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers***

Le gestionnaire est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gestionnaire a l'intention de liquider les Fonds ou de cesser leur activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière des Fonds.

## **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne des Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gestionnaire, de même que des informations y afférentes fournies par ce dernier;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le gestionnaire du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener les Fonds à cesser leur exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

(signé) « KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. »

Comptables professionnels agréés

Vancouver, Canada

Le 29 mars 2019

# Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

État de la situation financière

31 décembre 2018

## Actif

### Actifs courants

Trésorerie	11 476 \$
Montant à recevoir pour les placements vendus	4 250
Dividendes à recevoir	4 023
Souscriptions à recevoir	46 481
Placements, à la juste valeur (note 8)	1 377 130
<u>Montant à recevoir des parties liées (note 7)</u>	<u>18 413</u>
	<u>1 461 773</u>

## Passif

### Passifs courants

Créditeurs et charges à payer	20 531
Distributions à payer	2 664
<u>Frais de gestion à payer (note 7)</u>	<u>416</u>
	<u>23 611</u>

Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	1 438 162 \$
--	--------------

### Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série

Série A	3 516 \$
Série F	90 358
Série G	620 184
Série H	22 003
Série I	702 101
	<u>1 438 162 \$</u>

### Nombre d'actions rachetables en circulation (note 6)

Série A	270
Série F	6 902
Série G	47 397
Série H	1 687
Série I	53 598

### Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action

Série A	13,02 \$
Série F	13,09
Série G	13,08
Série H	13,04
Série I	13,10

### Engagements (note 12)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Approuvé au nom du conseil d'administration de Fonds Qwest Corp.

  
Maurice Lévesque, administrateur

  
Victor Therrien, administrateur

# Catégorie de croissance du revenu de dividendes

## AlphaDelta

État du résultat global

Pour la période allant du 30 août 2018 (date de début des activités) au 31 décembre 2018

### Produits

Produits de dividendes	14 966 \$
Perte de change sur la trésorerie	(669)
Produits d'intérêts	310
Perte nette réalisée sur la vente de placements	(6 618)
<u>Variation nette de la moins-value latente des placements</u>	<u>(133 996)</u>
	(126 007)

### Charges

Tenue des registres des porteurs d'actions et frais de comptabilité du Fonds	18 799
Droits de garde	7 250
Honoraires d'audit	3 461
Honoraires de traduction	940
Retenues d'impôt étranger	803
Frais bancaires	696
Coûts de transaction (note 5)	614
Vérification fiscale	571
Droits de dépôt	500
Frais de gestion (note 7)	499
Frais juridiques	319
Rapports destinés aux porteurs de titres	290
Rémunération des membres du comité d'examen indépendant	237
Charge d'intérêts	123
<u>Remboursement des charges (note 7)</u>	<u>(31 413)</u>
	3 689

Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs  
d'actions rachetables

(129 696) \$

(Diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs  
d'actions rachetables, par série

Série A	(484) \$
Série F	(3 511)
Série G	(41 851)
Série H	(2 997)
Série I	(80 853)
	(129 696) \$

(Diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs  
d'actions rachetables, par action (note 11)

Série A	(1,81) \$
Série F	(2,18)
Série G	(2,36)
Série H	(1,79)
Série I	(1,73)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

## Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables

Pour la période allant du 30 août 2018 (date de début des activités) au 31 décembre 2018

	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à l'ouverture de la période	Produit de l'émission d'actions rachetables	Rachat d'actions rachetables	Distributions aux investisseurs	Actions émises au réinvestissement des distributions	Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la clôture de la période
31 décembre 2018							
Série A	– \$ 4 000 \$		– \$ (45) \$		45 \$	(484) \$	3 516 \$
Série F	– 94 004		(135)	(448)	448	(3 511)	90 358
Série G	– 662 035		–	(5 055)	5 055	(41 851)	620 184
Série H	– 25 000		–	(286)	286	(2 997)	22 003
Série I	– 790 935		–	(8 528)	547	(80 853)	702 101
	– \$ 1 575 974 \$		(135) \$	(14 362) \$	6 381 \$	(129 696) \$	1 438 162 \$

# Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

## État des flux de trésorerie

Pour la période allant du 30 août 2018 (date de début des activités) au 31 décembre 2018

Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :

### Activités d'exploitation

Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(129 696) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie	
Perte de change sur la trésorerie	669
Perte nette réalisée sur la vente de placements	6 618
Variation de la moins-value latente des placements	133 996
Produits de dividendes	(14 966)
Produits d'intérêts	(310)
Charge d'intérêts	123
Variation des autres soldes hors trésorerie	
Montant à recevoir pour les placements vendus	(4 250)
Montant à recevoir des parties liées	(18 413)
Créditeurs et charges à payer	20 531
Frais de gestion à payer	416
Dividendes reçus	10 943
Intérêts reçus	310
Intérêts payés	(123)
Produit de la vente de placements	36 443
Acquisition de placements	(1 554 187)
	(1 511 896)

### Activités de financement

Produit de l'émission d'actions rachetables	1 529 493
Rachat d'actions rachetables	(135)
Distributions versées en trésorerie	(11 698)
Actions émises au réinvestissement des distributions	6 381
	1 524 041

Augmentation de la trésorerie au cours de la période 12 145

Perte de change sur la trésorerie (669)

Trésorerie à l'ouverture de la période —

Trésorerie à la clôture de la période 11 476 \$

### Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie\*

Intérêts payés	123 \$
Intérêts reçus	310
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	7 583

\* Éléments inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2018  
(en dollars canadiens)

31 décembre 2018

Description	Nombre d'actions	Coût moyen	Juste valeur	Actif net (%)
<b>Placements détenus (95,75 %)</b>				
<b>Titres de capitaux propres (95,75 %)</b>				
<b>Matériaux de base (1,84 %)</b>				
Western Forest Products Inc.	14 000	29 623 \$	26 460 \$	1,84
<b>Total – Matériaux de base</b>		29 623	26 460	1,84
<b>Communications (3,64 %)</b>				
BCE Inc.	100	5 262	5 393	0,37
Cogeco Inc.	600	36 538	34 944	2,43
Comcast Corp.	260	12 388	12 079	0,84
<b>Total – Communications</b>		54 188	52 416	3,64
<b>Biens de consommation cyclique (10,49 %)</b>				
Société Canadian Tire Ltée	250	38 576	35 685	2,48
Carnival Corp.	220	17 293	14 798	1,03
CVS Health Corp.	320	31 235	28 607	1,99
Magna International Inc.	500	32 219	30 985	2,15
NFI Group Inc.	1 200	52 554	40 848	2,84
<b>Total – Biens de consommation cyclique</b>		171 877	150 923	10,49
<b>Biens de consommation non cyclique (4,52 %)</b>				
AbbVie Inc.	230	27 056	28 930	2,01
Les Aliments Maple Leaf Inc.	500	15 217	13 665	0,95
Premium Brands Holdings Corp.	300	23 729	22 458	1,56
<b>Total – Biens de consommation non cyclique</b>		66 002	65 053	4,52
<b>Diversifié (0,94 %)</b>				
Exchange Income Corp.	480	14 621	13 565	0,94
<b>Total – Diversifié</b>		14 621	13 565	0,94
<b>Énergie (18,22 %)</b>				
Canadian Natural Resources Ltd.	1 400	55 647	46 116	3,21
Enbridge Inc.	910	39 285	38 593	2,68
Enerflex Ltd.	1 800	29 604	28 764	2,00
Pembina Pipeline Corp.	1 000	43 856	40 510	2,82
Suncor Énergie inc.	1 100	48 921	41 943	2,92
TransCanada Corp.	1 000	54 107	48 750	3,39
Vermilion Energy Inc.	600	22 047	17 256	1,20
<b>Total – Énergie</b>		293 467	261 932	18,22

# Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2018  
(en dollars canadiens)

31 décembre 2018

Description	Nombre d'actions	Coût moyen	Juste valeur	Actif net (%)
<b>Placements détenus (suite)</b>				
<b>Services financiers (41,14 %)</b>				
American Tower Corp.	25	4 848	5 396	0,38
Brookfield Property Partners L.P.	5 000	120 390	110 100	7,66
Citigroup Inc.	340	29 888	24 150	1,68
CoreSite Realty Corp.	60	7 352	7 141	0,50
Crown Castle International Corp.	30	4 487	4 446	0,31
CyrusOne Inc.	100	7 953	7 215	0,50
Corporation Fiera Capital	2 700	32 163	30 483	2,12
Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.	1 000	49 751	43 570	3,03
Invesco Ltd.	1 550	42 323	35 402	2,46
Société Financière Manuvie	5 600	123 685	108 472	7,54
Morgan Stanley	500	30 095	27 049	1,88
Power Corporation du Canada	540	15 105	13 246	0,92
Prudential Financial, Inc.	210	25 970	23 366	1,62
La Banque de Nouvelle-Écosse	1 600	115 774	108 880	7,57
La Banque Toronto-Dominion	630	44 425	42 752	2,97
<b>Total – Services financiers</b>	654 209	591 668		41,14
<b>Produits industriels (3,10 %)</b>				
Magellan Aerospace Corp.	950	16 151	14 231	0,99
Martinrea International Inc.	2 800	31 828	30 408	2,11
<b>Total – Produits industriels</b>	47 979	44 639		3,10
<b>Technologies (2,62 %)</b>				
Broadcom Inc.	55	16 003	19 082	1,33
Lam Research Corp.	100	21 437	18 579	1,29
<b>Total – Technologies</b>	37 440	37 661		2,62
<b>Services publics (9,24 %)</b>				
Atco Ltd.	360	13 966	13 900	0,97
Boralex Inc.	1 200	21 439	20 208	1,41
Brookfield Infrastructure Partners LP	700	36 216	33 005	2,29
Canadian Utilities Ltd.	500	15 650	15 660	1,09
Capital Power Corp.	530	14 484	14 093	0,98
Emera Inc.	350	14 610	15 299	1,06
Keyera Corp.	800	25 355	20 648	1,44
<b>Total – Services publics</b>	141 720	132 813		9,24
<b>Total des titres de capitaux propres</b>	1 511 126 \$	1 377 130 \$		95,75
<b>Total des placements détenus</b>	1 511 126 \$	1 377 130 \$		95,75
Trésorerie		11 476 \$		0,80
Autres passifs, montant net (3,45 %)		49 556		3,45
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (100 %)</b>		1 438 162 \$		100,00

# Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Notes afférentes aux états financiers

Pour la période allant du 30 août 2018 (date de début des activités) au 31 décembre 2018

---

## 1. Renseignements généraux

Fonds Qwest Corp. (la « Société ») est une société de placement à capital variable constituée sous le régime des lois du Canada le 8 mars 2006. L'adresse du siège social de la Société est la suivante : Four Bentall Centre, Suite 732, 1055 Dunsmuir Street, Vancouver (Colombie-Britannique). Le capital autorisé de la Société se compose d'un nombre illimité d'actions de catégorie A, d'actions de catégorie B et d'actions spéciales. Cinq catégories d'actions spéciales ont été émises à ce jour, à savoir la Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta (le « Fonds »), la Catégorie ciblée d'actions canadiennes AlphaDelta (la « Catégorie CACAD »), la Catégorie de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta (la « Catégorie CRDAD »), la Catégorie de croissance tactique AlphaDelta (la « Catégorie CTAD ») et la Catégorie de ressources canadiennes Qwest Energy (la « Catégorie RCQE »). La Société peut toutefois offrir d'autres catégories d'actions spéciales à l'avenir. Les présents états financiers présentent l'information financière du Fonds en tant qu'entité présentant l'information financière distincte. Si une catégorie de la Société ne peut s'acquitter de ses obligations, les autres catégories, y compris le Fonds, pourraient devoir utiliser les actifs qui leur sont attribuables pour les honorer. Selon le gestionnaire, une telle situation de responsabilité réciproque est peu probable (se reporter à la note 12 pour obtenir de l'information sur les engagements du Fonds). Le Fonds offre actuellement des actions de série A, de série F, de série G, de série H et de série I. La partie exerçant le contrôle ultime sur la Société est Qwest Investment Management Corp. (« QIM »), qui détient 51 % des actions de catégorie A avec droit de vote et la totalité des actions de catégorie B avec droit de vote de la Société. Le Fonds a commencé ses activités le 30 août 2018.

La Société a nommé Qwest Investment Fund Management Ltd., dont la société mère ultime est QIM, à titre de gestionnaire du Fonds (le « gestionnaire »). Le gestionnaire est chargé de fournir des services de gestion de portefeuille au Fonds et il est autorisé à déléguer les services de conseils en placement à des sous-conseillers. Le gestionnaire a conclu une convention avec AlphaDelta Management Corp. (« ADM ») aux termes de laquelle ADM l'aidera à trouver, à sélectionner et à choisir les sous-conseillers. ADM et le gestionnaire ont des administrateurs communs. Le sous-conseiller du Fonds est SciVest Capital Management Inc.

L'objectif de placement fondamental du Fonds est de procurer un revenu et une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres donnant droit à des dividendes de sociétés canadiennes et mondiales.

La publication des états financiers a été approuvée par le conseil d'administration de la Société le 29 mars 2019.

# Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Notes afférentes aux états financiers

Pour la période allant du 30 août 2018 (date de début des activités) au 31 décembre 2018

---

## 2. Base d'établissement

### a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

### b) Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été établis au coût historique, sauf en ce qui concerne les placements et les dérivés, lesquels sont évalués à la juste valeur.

### c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle du Fonds.

### d) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que le gestionnaire ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

## 3. Résumé des principales méthodes comptables

Les méthodes comptables énoncées ci-dessous ont été appliquées d'une manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers.

### a) Instruments financiers

#### i) Comptabilisation et évaluation

Les instruments financiers doivent être classés dans l'une des catégories suivantes : au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG ») ou à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Tous les instruments financiers sont évalués à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. L'évaluation au cours de périodes ultérieures est tributaire de la catégorie dans laquelle l'instrument financier est classé. Les coûts de transaction sont inclus dans la valeur comptable initiale des instruments financiers, à l'exception des instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net, pour lesquels les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

# Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Notes afférentes aux états financiers

Pour la période allant du 30 août 2018 (date de début des activités) au 31 décembre 2018

---

### 3. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

#### a) Instruments financiers (suite)

##### i) Comptabilisation et évaluation (suite)

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés initialement à la date de la transaction, soit la date à laquelle le Fonds devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Le Fonds décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, qu'elles sont annulées ou qu'elles arrivent à expiration.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans l'état de la situation financière si et seulement si le Fonds a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants et qu'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Un actif financier est évalué au coût amorti si ces deux conditions sont respectées :

- sa détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Un actif financier est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si ces deux conditions sont respectées :

- sa détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre des actifs financiers;
- ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Tous les actifs financiers qui ne sont pas classés comme étant évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, comme il est décrit ci-dessus, sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds peut choisir irrévocablement d'évaluer à la juste valeur par le biais du résultat net les actifs financiers qui satisfont par ailleurs aux exigences permettant de les évaluer au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, si cette désignation aboutit à des informations plus pertinentes.

# Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Notes afférentes aux états financiers

Pour la période allant du 30 août 2018 (date de début des activités) au 31 décembre 2018

---

### 3. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

#### a) Instruments financiers (suite)

##### i) Comptabilisation et évaluation (suite)

Les actifs financiers ne sont pas reclassés après leur comptabilisation initiale, sauf si le Fonds change de modèle économique pour la gestion des actifs financiers, auquel cas tous les actifs financiers touchés sont reclassés au premier jour de la première période de présentation de l'information financière suivant le changement de modèle économique.

Aucun actif financier du Fonds n'a été classé à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Un passif financier est généralement évalué au coût amorti, sous réserve d'exceptions qui peuvent permettre un classement à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces exceptions incluent les passifs financiers qui sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, comme les passifs dérivés. Au moment de la comptabilisation initiale, le Fonds peut également, de manière irrévocable, désigner un passif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation aboutit à des informations plus pertinentes.

##### ii) Juste valeur par le biais du résultat net

Les instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont ultérieurement évalués à leur juste valeur à la clôture de chaque période, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle elles surviennent. Les placements du Fonds dans des titres et des contrats à terme sont classés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Le Fonds a pour politique de comptabiliser les transferts entre chacun des niveaux de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de situation à l'origine du transfert.

# Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Notes afférentes aux états financiers

Pour la période allant du 30 août 2018 (date de début des activités) au 31 décembre 2018

---

### 3. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

#### a) Instruments financiers (suite)

##### *ii) Juste valeur par le biais du résultat net (suite)*

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation utilisées comprennent également le recours à des transactions conclues entre des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence, l'utilisation d'autres instruments identiques en substance, des analyses des flux de trésorerie actualisés, ainsi que d'autres techniques d'évaluation couramment utilisées par des intervenants qui maximisent l'utilisation des données d'entrée observables. Si, de l'avis du gestionnaire, la valeur de l'actif financier ou du passif financier est inexacte, peu fiable ou ne peut être obtenue aisément, la juste valeur est estimée à partir de l'information la plus récente présentée pour un actif financier ou un passif financier semblable.

##### *iii) Coût amorti*

Les actifs financiers et les passifs financiers classés au coût amorti sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables. La comptabilisation subséquente se fait au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué des pertes de valeur. Le Fonds classe la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les dividendes à recevoir, le montant à recevoir des parties liées, les frais de gestion à payer ainsi que les créateurs et charges à payer comme étant évalués au coût amorti.

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode servant à calculer le coût amorti d'un actif financier ou d'un passif financier et à répartir les produits d'intérêts et les charges d'intérêts sur la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les sorties de trésorerie futures sur la durée de vie attendue de l'actif financier ou du passif financier, ou, selon les cas, sur une période plus courte.

# Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Notes afférentes aux états financiers

Pour la période allant du 30 août 2018 (date de début des activités) au 31 décembre 2018

---

## 3. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

### b) Impôt sur le résultat

La Société est admissible à titre de société de placement à capital variable au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les sociétés de placement à capital variable sont assujetties à un taux d'imposition spécial de 38 1/3 % sur les dividendes imposables reçus de sociétés établies au Canada et au taux normal des sociétés sur les autres revenus et sur les gains en capital réalisés imposables nets au cours de la période. L'impôt spécial de 38 1/3 % est remboursable à raison de 1 \$ pour chaque tranche de 2,61 \$ de dividendes ordinaires versés. La totalité de l'impôt sur les gains en capital réalisés imposables nets est remboursable selon une formule prescrite lorsque les actions sont rachetées ou lorsque des dividendes sur les gains en capital sont versés. En raison de ces mécanismes de remboursement, le Fonds n'est en réalité pas assujetti à l'impôt sur les dividendes reçus de sociétés établies au Canada ni sur les gains en capital réalisés imposables nets. Le Fonds n'est pas assujetti à l'impôt, puisque la totalité du résultat net aux fins fiscales et une partie suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de la période sont distribués aux porteurs d'actions de manière à ce qu'il n'ait aucun impôt à payer en ce qui a trait aux gains en capital réalisés imposables et aux dividendes reçus de sociétés établies au Canada ainsi qu'aux gains en capital réalisés imposables nets. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt exigible ou différé relativement à ces types de revenus.

Les conversions d'actions entre deux catégories d'une société de placement à capital variable (y compris Fonds Qwest Corp.) sont traitées comme une disposition des actions à leur juste valeur de marché.

Le Fonds fait actuellement l'objet de retenues d'impôt imposées par certains pays sur les revenus de placement et les gains en capital. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte à l'état du résultat global.

### c) Monnaie étrangère

Les états financiers du Fonds sont libellés en dollars canadiens. Les placements libellés en monnaies étrangères et les autres actifs et passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements ainsi que les produits et les charges liés aux transactions libellées en monnaies étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les profits et pertes de change sur la trésorerie sont présentés à titre de « Profit (perte) de change sur la trésorerie » et les profits et pertes de change sur d'autres actifs financiers et passifs financiers sont présentés aux postes « (Perte nette réalisée) profit net réalisé sur la vente de placements » et « Variation de la moins-value latente des placements » de l'état du résultat global.

# Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Notes afférentes aux états financiers

Pour la période allant du 30 août 2018 (date de début des activités) au 31 décembre 2018

---

## 3. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

### d) Actions rachetables

Le Fonds classe les instruments financiers émis comme des passifs financiers ou des instruments de capitaux propres selon la substance des conditions contractuelles des instruments en cause. Le Fonds a désigné les actions rachetables comme étant des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, parce qu'elles sont gérées et que leur performance est évaluée à la juste valeur. Les actions rachetables donnent aux investisseurs le droit d'exiger le rachat, sous réserve des liquidités disponibles, en échange de trésorerie à un prix par action établi selon les politiques d'évaluation du Fonds chaque date de rachat. Les distributions aux porteurs d'actions rachetables sont comptabilisées dans le résultat global au moment où elles sont autorisées et ne sont plus à la discrétion du gestionnaire.

### e) Comptabilisation des produits

Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits de dividendes sont comptabilisés à la date à laquelle le droit de percevoir le paiement est établi, c'est-à-dire, dans le cas de titres cotés, généralement la date ex-dividende. Les opérations de portefeuille sont constatées à la date de la transaction. Les profits et les pertes réalisés sur la vente de placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen des placements respectifs.

## 4. Impôt sur le résultat

Le montant des pertes fiscales disponibles de la Société, tant en capital qu'autres qu'en capital, est déterminé au niveau de la Société et non de chaque catégorie. Au 31 décembre 2018, la Société disposait de pertes autres qu'en capital non comptabilisées d'environ 3 452 333 \$ pouvant être portées en diminution du bénéfice imposable d'exercices futurs. Au 31 décembre 2018, la Société disposait de pertes en capital non comptabilisées d'environ 7 963 317 \$. Les pertes autres qu'en capital expireront comme suit :

---

Année d'expiration	
2038	204 188 \$
2037	1 090 669
2036	520 929
2035	524 234
2034	389 415
2033	722 898
	<hr/>
	3 452 333 \$

---

# Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Notes afférentes aux états financiers

Pour la période allant du 30 août 2018 (date de début des activités) au 31 décembre 2018

---

## 5. Commissions et rabais de courtage

Le gestionnaire peut choisir des courtiers qui facturent une commission plus élevée que celle que pourraient facturer d'autres courtiers (« rabais de courtage ») s'ils estiment en toute bonne foi que la commission est raisonnable par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Les commissions de courtage versées par le Fonds en ce qui concerne les transactions sur titres totalisaient 614 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. Aucun rabais de courtage vérifiable n'a été reçu au cours de la période.

## 6. Actions rachetables

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité d'actions des séries A, F, G, H et I.

Les actions de série A sont offertes à tous les investisseurs détenant des comptes à commission auprès de leur courtier. Les actions de série F sont offertes aux investisseurs ayant des comptes à frais fixes avec leur courtier. Les actions de série G sont uniquement offertes aux investisseurs investissant au moins 25 000 \$ et détenant des comptes à frais fixes avec leur courtier. Les actions de série F sont uniquement offertes aux investisseurs investissant au moins 25 000 \$ et détenant des comptes à commission auprès de leur courtier. Les actions de série I sont offertes aux investisseurs institutionnels ou à d'autres investisseurs fortunés qui négocient les frais de gestion avec le gestionnaire et les lui paient directement.

Les transactions sur actions du Fonds se présentent comme suit pour les exercices clos les 31 décembre :

	Actions rachetables à l'ouverture de la période	Émission d'actions rachetables	Rachat d'actions rachetables	Réinvestissement des actions	Actions rachetables à la clôture de la période
31 décembre 2018					
Série A	–	267	–	3	270
Série F	–	6 878	(9)	33	6 902
Série G	–	47 025	–	372	47 397
Série H	–	1 666	–	21	1 687
Série I	–	53 558	–	40	53 598

# Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Notes afférentes aux états financiers

Pour la période allant du 30 août 2018 (date de début des activités) au 31 décembre 2018

---

## 7. Transactions entre parties liées

### a) Frais de gestion

En vertu de la convention de gestion de placements, le gestionnaire reçoit des frais de gestion fondés sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables chaque date d'évaluation aux taux annualisés suivants :

---

Série A	1,70 %
Série F	0,70 %
Série G	0,35 %
Série H	1,35 %

---

Les frais de gestion relatifs aux actions de série I sont négociés directement avec chaque investisseur.

Les frais de gestion de placements engagés se sont établis à 499 \$ pour l'exercice. Au 31 décembre 2018, les frais de gestion de placements à payer au gestionnaire s'élevaient à 416 \$.

### b) Autres transactions avec des parties liées

À l'occasion, la Catégorie RCQE, une autre catégorie d'actions spéciales de la Société, paie les charges au nom du Fonds. Au cours de l'exercice, le Fonds a remboursé 366 \$ à la Catégorie RCQE au titre des charges engagées pour son compte.

Au cours de l'exercice, ADM a remboursé 31 413 \$ au Fonds au titre de certaines charges d'exploitation engagées. Le montant de ce remboursement est calculé quotidiennement selon un pourcentage établi de la valeur liquidative, à la discrétion d'ADM. Au 31 décembre 2018, un montant de 18 413 \$ était à recevoir d'ADM.

## 8. Juste valeur des instruments financiers

### a) Modèles d'évaluation

Les justes valeurs des actifs financiers et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs sont fondées sur les cours cotés sur un marché ou sur les cours offerts par un courtier. Pour tous les autres instruments financiers, le Fonds établit les justes valeurs au moyen d'autres techniques d'évaluation.

La juste valeur des instruments financiers dont la négociation est peu active et dont le prix est peu transparent est moins objective et relève du jugement, à divers degrés selon leur liquidité, leur concentration, l'incertitude des conditions de marché, les hypothèses formulées quant à leur prix et d'autres risques influant sur un instrument donné.

# Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Notes afférentes aux états financiers

Pour la période allant du 30 août 2018 (date de début des activités) au 31 décembre 2018

---

## 8. Juste valeur des instruments financiers (suite)

### a) Modèles d'évaluation (suite)

Le Fonds évalue les justes valeurs selon la hiérarchie de la juste valeur suivante reflétant l'importance des données servant à évaluer la juste valeur.

Niveau 1    données qui correspondent à des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des instruments identiques.

Niveau 2    données autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix).

Niveau 3    données non observables.

Les techniques d'évaluation incluent des modèles d'évaluation à la valeur actualisée nette et d'actualisation des flux de trésorerie, la comparaison à des instruments semblables pour lesquels des prix observables sur le marché existent et d'autres modèles d'évaluation. Les hypothèses et les données utilisées aux fins des techniques d'évaluation comprennent les taux d'intérêt sans risque et les taux de référence, les écarts de taux et autres primes servant à évaluer les taux d'actualisation, le prix des actions et des obligations, les taux de change, le prix des actions et des indices boursiers ainsi que la volatilité et la corrélation des prix attendus.

Les techniques d'évaluation ont pour objectif d'obtenir une évaluation à la juste valeur qui reflète le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Le Fonds a recours à des modèles d'évaluation largement reconnus pour la détermination de la juste valeur d'instruments financiers courants et plus simples qui ne nécessitent que des données de marché observables et qui exigent de la direction qu'elle pose peu de jugements et fasse peu d'estimations. Les cours observables et les données sous-jacentes aux modèles sont généralement offerts sur le marché pour les titres de créance et les titres de participation cotés, les dérivés négociés en bourse et les dérivés hors cote simples comme les swaps de taux d'intérêt. La disponibilité des cours du marché observables et des données sous-jacentes aux modèles réduit la nécessité pour la direction de poser des jugements et de faire des estimations, et réduit le niveau d'incertitude entourant la détermination des justes valeurs. La disponibilité des cours et des données du marché observables varie en fonction des produits et des marchés et est susceptible de changer en fonction d'événements précis et de la conjoncture générale des marchés des capitaux.

Le Fonds ne détient pas d'instruments financiers complexes qui nécessiteraient le recours à des modèles d'évaluation exclusifs ou autrement identifiables pour déterminer la juste valeur.

# Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Notes afférentes aux états financiers

Pour la période allant du 30 août 2018 (date de début des activités) au 31 décembre 2018

---

## 8. Juste valeur des instruments financiers (suite)

### b) Cadre d'évaluation

Le gestionnaire a retenu les services de SGGG pour l'évaluation quotidienne de l'actif net du Fonds. SGGG obtient les prix pour les instruments financiers de niveau 1 d'un tiers fournisseur de services d'établissement des prix. Le gestionnaire est chargé des évaluations à la juste valeur des instruments financiers des niveaux 2 et 3.

Le Fonds s'est doté de mesures de contrôle pour encadrer l'évaluation de la juste valeur. Ce cadre d'évaluation comprend un comité de placement, indépendant de l'équipe de direction de la salle des marchés et faisant rapport au conseil d'administration, qui assume la responsabilité générale pour l'évaluation de la juste valeur.

Les contrôles particuliers correspondent notamment aux mesures suivantes :

- la vérification des données sur les prix observables;
- l'analyse des variations quotidiennes considérables et la recherche de leurs causes.

### c) Hiérarchie de la juste valeur – instruments financiers évalués à la juste valeur

Les instruments financiers évalués à la juste valeur à la date de présentation de l'information financière sont présentés dans le tableau ci-dessous selon le niveau de la hiérarchie de la juste valeur dans lequel l'évaluation de la juste valeur est classée. Les montants sont fondés sur les valeurs comptabilisées dans l'état de la situation financière.

Toutes les évaluations de la juste valeur présentées dans les tableaux suivants sont récurrentes :

2018	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Placements – titres de capitaux propres	1 377 130 \$	– \$	– \$	1 377 130 \$

La valeur comptable de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables du Fonds se rapproche également de sa juste valeur puisqu'il est évalué au prix de rachat. L'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables est classé au niveau 2 dans la hiérarchie de la juste valeur.

Les positions du Fonds en matière de titres de capitaux propres sont classées au niveau 1, car les titres sont négociés activement et des cours fiables sont observables.

Aucun instrument financier n'a été transféré vers ou depuis les niveaux 1 ou 2 au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

# Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Notes afférentes aux états financiers

Pour la période allant du 30 août 2018 (date de début des activités) au 31 décembre 2018

---

## 8. Juste valeur des instruments financiers (suite)

### d) Instruments financiers non évalués à la juste valeur

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des dividendes à recevoir, du montant à recevoir des parties liées, des frais de gestion à payer ainsi que des créateurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur compte tenu de leur nature à court terme. Ces instruments financiers sont classés au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur parce que, bien que des cours du marché soient disponibles, il n'existe pas de marché actif pour ces instruments.

## 9. Gestion des risques financiers

### a) Cadre de gestion des risques

Conformément à sa stratégie de placement, le Fonds peut continuer d'investir dans divers instruments financiers dérivés et non dérivés. L'objectif de placement du Fonds est de procurer aux porteurs d'actions du Fonds un revenu et une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres donnant droit à des dividendes de sociétés canadiennes et mondiales. Le Fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres mondiaux et à grande capitalisation donnant droit à des dividendes (y compris des titres de fiducies à participation unitaire et de fiducies de placement immobilier et des certificats d'actions étrangères) et leurs dérivés. Le portefeuille du Fonds comprend des titres de capitaux propres cotés et des instruments financiers dérivés. À ce jour, le Fonds utilise les dérivés à des fins de couverture seulement. Le Fonds peut acquérir de petites positions dans d'autres titres, comme des titres convertibles, des titres de créance à rendement élevé et des instruments dérivés, de même qu'investir dans des sociétés étrangères de ressources cotées sur les grandes bourses. Le Fonds peut détenir une partie de son actif en trésorerie ou en titres à court terme du marché monétaire pendant qu'il recherche des occasions de placement, ou à des fins défensives si les conditions du marché ou des situations économiques, politiques ou autres sont défavorables.

Le gestionnaire peut exercer un pouvoir discrétionnaire afin de gérer les actifs selon les objectifs de placement du Fonds. Le gestionnaire s'assure quotidiennement que la répartition cible des actifs et la composition visée du portefeuille soient respectées. Dans les cas où le portefeuille s'est écarté des répartitions cibles des actifs, le gestionnaire de placements du Fonds est tenu de prendre des mesures en vue de rééquilibrer les portefeuilles conformément aux cibles établies, et ce, dans les délais prescrits.

### b) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations des prix du marché, comme les taux d'intérêt, les taux de change et les prix des instruments de capitaux propres, influent sur les revenus du Fonds ou sur la juste valeur des instruments financiers qu'il détient.

# Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Notes afférentes aux états financiers

Pour la période allant du 30 août 2018 (date de début des activités) au 31 décembre 2018

---

## 9. Gestion des risques financiers (suite)

### b) Risque de marché (suite)

La stratégie du Fonds à l'égard de la gestion du risque de marché est fondée sur son objectif de placement. L'objectif de placement fondamental du Fonds est de procurer un revenu et une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres donnant droit à des dividendes de sociétés canadiennes et mondiales.

Le risque de marché du Fonds est géré quotidiennement par le gestionnaire conformément aux politiques et aux procédures en place. Le gestionnaire tente de diversifier les placements du Fonds par titre, industrie et secteur dans la mesure du possible compte tenu de son mandat axé sur le Canada. Il y parvient en limitant l'exposition aux émetteurs à 5 % de la valeur liquidative du Fonds et en limitant l'exposition aux titres étrangers à 30 % du total des placements du portefeuille.

#### i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'instruments financiers fluctue en fonction des variations des taux d'intérêt du marché. La grande majorité des actifs financiers et des passifs financiers du Fonds ne portent pas intérêt. En conséquence, le Fonds n'est pas exposé à un risque important résultant des fluctuations des taux d'intérêt du marché.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie excédentaires sont investis aux taux d'intérêt du marché à court terme.

#### ii) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur des placements libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du Fonds fluctue en raison des variations des taux de change. La politique de gestion du risque de change du Fonds consiste à limiter son exposition totale au taux de change à moins de 30 % du portefeuille de placements (en fonction du coût).

Le risque de change du Fonds est géré quotidiennement par le gestionnaire conformément aux politiques et aux procédures en place. Des rapports de négociation et de placement du Fonds sont remis quotidiennement au gestionnaire à des fins d'examen. Les transactions en monnaie étrangère et les positions pondérées quotidiennement sont évaluées pour assurer la conformité aux politiques du Fonds.

# Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Notes afférentes aux états financiers

Pour la période allant du 30 août 2018 (date de début des activités) au 31 décembre 2018

---

## 9. Gestion des risques financiers (suite)

### b) Risque de marché (suite)

#### ii) Risque de change (suite)

L'incidence sur l'actif d'une augmentation ou d'une diminution de 5 % du taux de change auquel le Fonds est exposé, toutes les autres variables demeurant constantes, est présentée dans le tableau ci-dessous.

---

Monnaie	Exposition			Incidence d'un renforcement ou d'un affaiblissement de 5 % de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres monnaies		
	Monétaire		Non monétaire	Monétaire		Non monétaire
	Monétaire	Non monétaire	Totale	Monétaire	Non monétaire	Totale
31 décembre 2018						
Dollar canadien	2 204 \$	256 240 \$	258 444 \$	110 \$	12 812 \$	12 922 \$
% de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	0,2	17,8	18,0	–	0,9	0,9

#### iii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt et du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres au placement en cause ou à son émetteur ou par des facteurs affectant tous les instruments négociés sur le marché.

Le risque de prix est géré par le gestionnaire en diversifiant le portefeuille et en assurant une couverture économique au moyen d'instruments financiers dérivés comme les options ou les contrats à terme standardisés. Le tableau qui suit présente la politique du Fonds à l'égard de la concentration de son portefeuille de placements.

---

Placements dans des titres de capitaux propres cotés	Jusqu'à 100 % de l'actif net
Fonds communs de placement à capital variable non cotés	Jusqu'à 10 % de l'actif net

---

Selon les procédures internes, le gestionnaire est tenu de gérer le risque de prix quotidiennement. Des rapports de négociation et de placement du Fonds sont remis quotidiennement au gestionnaire à des fins d'examen.

# Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Notes afférentes aux états financiers

Pour la période allant du 30 août 2018 (date de début des activités) au 31 décembre 2018

---

## 9. Gestion des risques financiers (suite)

### b) Risque de marché (suite)

#### *iii) Autre risque de prix (suite)*

Si la gestion du risque de prix ne respecte pas la politique de placement et les lignes directrices du Fonds, le gestionnaire est tenu de rééquilibrer le portefeuille dès que possible.

Le risque maximal découlant des instruments financiers détenus par le Fonds est déterminé en fonction de la juste valeur des instruments financiers.

La valeur des placements du Fonds est tributaire tant de facteurs généraux liés au marché que de facteurs propres à des entreprises données. L'incidence sur l'actif net d'une augmentation 10 % de la valeur des placements du Fonds serait de 137 713 \$.

Le gestionnaire surveille la concentration du risque pour les titres de capitaux propres en fonction des contreparties et des industries. La répartition sectorielle des placements du Fonds est fournie dans l'inventaire du portefeuille du Fonds.

Au 31 décembre 2018, il n'y avait aucune concentration importante de risque lié à des émetteurs et l'exposition du Fonds à un émetteur en particulier ne dépassait pas 10 % de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables.

### c) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que le Fonds subisse une perte financière en raison de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement conclu avec le Fonds. Ce risque découle principalement des actifs financiers dérivés, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des autres débiteurs du Fonds. La valeur comptable de ces instruments financiers comptabilisée dans les états de la situation financière reflète l'exposition maximale du Fonds au risque de crédit.

La politique du Fonds à l'égard du risque de crédit consiste à réduire son exposition à des contreparties dont le risque de défaillance perçu est plus élevé en ne faisant affaire qu'avec des contreparties réputées. Les stratégies sur dérivés mises en œuvre par le Fonds sont conformes à l'article 2.7 du Règlement 81-102, qui exige que les options, titres de capitaux propres assimilables à des titres de créance, swaps ou contrats se voient attribuer une note et que, si la note de crédit des options, titres de capitaux propres assimilables à des titres de créance, swaps ou contrats descend sous cette note, le Fonds doive prendre les mesures nécessaires pour liquider sa position. L'exposition de la valeur marchande du Fonds aux positions sur dérivés visés ne doit pas dépasser 10 % de la valeur liquidative du Fonds. Le Fonds atténue le risque de contrepartie en faisant affaire avec des contreparties ayant une note de crédit minimale de A selon S&P Global Ratings.

# Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Notes afférentes aux états financiers

Pour la période allant du 30 août 2018 (date de début des activités) au 31 décembre 2018

---

## 9. Gestion des risques financiers (suite)

### c) Risque de crédit (suite)

Le risque de crédit est surveillé quotidiennement et mensuellement par le gestionnaire conformément aux politiques et aux procédures en place. Des rapports de négociation et de placement du Fonds sont remis quotidiennement au gestionnaire à des fins d'examen. Les irrégularités ou les éléments de non-conformité sont signalés pour un examen plus poussé. Si la gestion du risque de crédit ne respecte pas la politique de placement et les lignes directrices du Fonds, le gestionnaire est tenu de rééquilibrer le portefeuille dès que possible.

Les activités du Fonds peuvent engendrer un risque de règlement, c'est-à-dire le risque d'une perte attribuable au défaut d'une entité de s'acquitter de ses engagements de remettre de la trésorerie, des titres ou d'autres actifs selon les dispositions contractuelles.

En ce qui concerne la majeure partie des opérations, le Fonds atténue ce risque en effectuant les règlements par l'intermédiaire d'un courtier pour s'assurer qu'une opération est réglée uniquement lorsque les deux parties ont respecté leurs obligations contractuelles de règlement. Les limites à l'égard des règlements font partie des processus d'approbation de crédit et de surveillance des limites décrits ci-dessous.

### d) Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer les engagements liés à ses passifs financiers qui sont réglés par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La politique du Fonds et la démarche du gestionnaire pour gérer le risque de liquidité consistent à faire en sorte, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours des liquidités suffisantes pour honorer ses engagements à leur échéance sans subir de pertes inacceptables et sans risquer d'entacher la réputation du Fonds.

Le prospectus du Fonds prévoit la création et l'annulation quotidienne d'actions, de sorte que le Fonds est exposé au risque de liquidité relatif à la satisfaction des rachats demandés par les porteurs d'actions à tout moment.

Les placements du Fonds dans des titres cotés sont considérés comme facilement réalisables, car ils sont négociés sur de grandes bourses canadiennes et américaines. Par conséquent, le Fonds est en mesure de liquider les placements dans ces instruments dans des délais raisonnables afin de respecter ses obligations en matière de liquidité.

# Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Notes afférentes aux états financiers

Pour la période allant du 30 août 2018 (date de début des activités) au 31 décembre 2018

---

## 10. Gestion du capital

Les actions rachetables émises par le Fonds représentent son capital. Dans le cadre de sa gestion des actions rachetables, le Fonds a pour objectif de veiller à établir un environnement stable lui permettant de maximiser le rendement offert aux investisseurs et de gérer le risque de liquidité découlant des rachats. Le capital du Fonds n'est assujetti à aucune restriction d'origine interne ou externe, autre que celles concernant les montants minimums de souscription. Le placement minimal initial est de 1 000 \$ pour les séries A, F et I. Le placement minimal initial est de 25 000 \$ pour les séries G et H.

## 11. Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action

La diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant de l'exploitation par action est établie en divisant la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant de l'exploitation de chaque série par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation de la série au cours de l'exercice.

La diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action s'établit comme suit pour la période allant du 30 août 2018 (date de début des activités) au 31 décembre 2018 :

	Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par série	Nombre moyen pondéré d'actions rachetables en circulation au cours de la période	Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action
31 décembre 2018			
Série A	(484) \$	268	(1,81) \$
Série F	(3 511)	1 611	(2,18)
Série G	(41 851)	17 769	(2,36)
Série H	(2 997)	1 673	(1,79)
Série I	(80 853)	46 627	(1,73)

## 12. Engagements

Si une autre catégorie de la Société n'était pas en mesure de s'acquitter de ses obligations, les autres catégories, y compris le Fonds, pourraient devoir utiliser l'actif qui leur est attribuable pour les honorer.